



# PLATEFORME DES MOBILITES INCLUSIVES ET DURABLES DU BASSIN D'EMPLOI DE RENNES



*La mobilité : un facteur majeur d'inclusion »*

*La finalité de la plateforme plateforme des mobilités inclusives et durables du Bassin d'emploi de Rennes est de permettre aux publics en insertion d'accéder à la l'autonomie en matière de mobilité, tout en conciliant, autant que possible cette finalité avec les nécessaires enjeux d'éco mobilité.*

*Ainsi, après la réalisation d'un diagnostic mobilité individuel, l'équipe de la plateforme mobilité accompagne individuellement les personnes orientées tout au long de leur parcours mobilité.*

## Durée

01/2024 - 12/2024

## Budget total

376 270,13 €

## Financement UE

225 206,13 €

## DESCRIPTION DE L'ACTION

*La mobilité est un frein récurrent à l'accès à l'emploi et à la formation, ainsi, en 2011, la Mission locale, le Conseil Départemental 35 et la Maison de l'Emploi ont initié la création d'une plateforme mobilité visant à faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi à l'échelle du bassin d'emploi de Rennes.*

*C'est un contexte de coordination et d'animation de l'ensemble des actions de mobilité inclusive et durable de ce dispositif qui incite We Ker à répondre pour une troisième année à l'appel à projets FSE du CD 35 sur le volet : « développement de projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion ».*

*Ce projet est articulé autour de quatre objectifs principaux :*

- ✓ *L'accès à l'information et sensibilisation de l'usager au changement d'usage (AOM : REGION, RM, EHOP, STAR, CITIZ...)*
  - ✓ *L'accompagnement mobilité individuel spécifique*
  - ✓ *L'animation des acteurs de la mobilité inclusive et durable et la coordination de l'offre mobilité insertion individuelle (2 roues, 4 roues...)*
  - ✓ *L'ingénierie de nouveaux services matériels ou immatériels*
- Parallèlement la plateforme coordonne un service de transport collectif solidaire à demande visant à sécuriser l'accès à l'emploi et à la formation (CEJ, gamme prépa) sur les territoires ruraux.*

*En 2024 la plateforme mobilité s'est étoffée afin de mieux répondre à ces quatre priorités avec une équipe composée de six EQTP:*

- ✓ *Un chargé de projet en charge de l'animation et la coordination du dispositif*
- ✓ *trois conseillers mobilité inclusive et durable*
- ✓ *Une conseillère référente permis*
- ✓ *Une conseillère permis monitrice auto-école*

Conseil permis :

Le taux de réussite (accès au code / au permis / ou à la conduite) visé est de 70%

Conseil mobilité :

La finalité de cette action étant l'accès à une meilleure autonomie dans ses déplacements.

Les résultats attendus porteront sur les objectifs déterminés pour chaque participant dans le projet personnalisé d'accès à l'autonomie.



Cofinancé par  
l'Union européenne